

Alcome publie la première étude d'analyse du cycle de vie d'un mégot

A Paris, le 7 juillet 2026. L'étude de l'analyse du cycle de vie (ACV), réalisée par Bleu Safran pour Alcome, est la première évaluation globale des impacts environnementaux des différentes solutions de gestion des mégots collectés dans l'espace public en France.

Cette étude compare plusieurs scénarios de traitement - recyclage, incinération, co-incinération en cimenterie, enfouissement - en intégrant l'ensemble de la chaîne, de la pré-collecte jusqu'au traitement final.

Les conclusions de l'étude ACV mettent en évidence un enjeu central : la performance environnementale de la filière dépend avant tout de son organisation logistique plutôt que du choix du traitement final. L'amélioration de la gestion des mégots passe donc prioritairement par une rationalisation des dispositifs de pré-collecte et l'exploration de modèles de collectes plus efficaces, voire moins systématiquement séparés.

« Cette première étude sur la fin de vie des mégots a permis de mettre en exergue le poids environnemental de chacune des étapes et a été une source inspirante dans l'élaboration du programme de R&D », explique Dominique Viel, Présidente du comité R&D d'Alcome.

Le recyclage n'est pas LA solution dans les conditions actuelles étudiées.

L'une des conclusions les plus frappantes concerne les solutions de traitement : aucune option ne se distingue clairement sur l'ensemble des critères.

Parmi ces solutions, le recyclage, au regard des options dont nous disposons actuellement, n'apparaît pas non plus comme la solution la plus performante sur le plan environnemental.

En revanche, la co-incinération en cimenterie apparaît avantageuse pour le climat grâce à la substitution aux combustibles fossiles, tandis que les solutions de proximité limitent les impacts liés aux transports.

Les leviers d'action prioritaires

L'étude identifie toutefois plusieurs axes prioritaires pour réduire concrètement et efficacement les impacts environnementaux de la filière :

- **Optimiser la pré-collecte (dispositifs de rue) et la collecte**, qui constituent le principal levier d'action (organisation logistique, réduction des distances, rationalisation des tournées).
- **Cibler l'implantation des cendriers** dans les zones à forte concentration de mégots afin d'augmenter les volumes collectés et améliorer leur efficacité.

- **Allonger la durée de vie des équipements** pour réduire leur impact rapporté à l'usage.
- **Explorer des scénarios alternatifs**, notamment la collecte des mégots en mélange avec les déchets municipaux, pour simplifier les dispositifs.

Ces différents axes vont être étudiés par Alcome dans le cadre de son programme de R&D afin d'identifier des mesures concrètes permettant de diminuer l'impact environnemental de chacune des actions liées à la fin de vie des mégots.

Alcome prévoit de poursuivre ses travaux de recherche et d'actualiser l'étude ACV afin d'intégrer l'évolution des pratiques, notamment en prenant en compte la baisse du gisement amont et l'essor des filtres sans plastique.

- La synthèse de l'étude est disponible en téléchargement ici : [Impacts environnementaux de la gestion en fin de vie des mégots collectés sur l'espace public.](#)

A propos d'Alcome

Créé en 2021, dans le sillage de la loi AGECE, Alcome est le seul éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, en charge de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) dédiée aux produits du tabac, en France. L'objectif d'Alcome est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public en se basant sur la sensibilisation - *via* sa marque-programme [#MonMégotOùIlFaut](#) -, la compréhension du geste des fumeurs, l'accompagnement des collectivités, et l'amélioration des équipements de rue (cendriers de poche, de rue, éteignoirs pour poubelles...). Alcome travaille actuellement avec près de 2100 communes soit plus de 45% de la population française.

En savoir plus <https://alcome.eco/>

Contact presse

presse@alcome.eco – 06 27 84 91 30